



FONDATION RENÉ CASSIN



© Claude Truong-Ngoc

EDITO

15 mai 2020

La Fondation René Cassin a fêté au début de 2020 ses quatre années d'existence. C'est en 2016 qu'elle a succédé à l'Institut international des droits de l'homme, créé à la fin de 1969 par Cassin, Prix Nobel de la Paix, et quelques autres pionniers. Elle s'est inscrite dans la continuité des Pères fondateurs.

2020 aurait pu être un millésime heureux. Hélas ! Née dans une région de Chine, la pandémie du coronavirus (COVID-19) s'est répandue en quelques semaines dans le monde entier, faisant des millions de malades, provoquant un nombre très élevé de morts, et obligeant les Etats à imposer des mesures strictes, attentatoires par hypothèse à certaines libertés essentielles, pour combattre la contagion et atténuer les effets du mal. A l'heure où ces lignes sont écrites, nul ne peut prévoir quand et comment la crise prendra fin.

Notre Fondation est vouée à la promotion et au développement des droits et libertés, afin de contribuer à la paix sur terre. Ce très bel idéal, déjà entravé par les conflits armés, par le fléau du terrorisme, par la faim, par la misère, par les drames des migrations, se trouve compromis de plus fort par la pandémie, qui frappe tous les êtres humains, plus encore les plus vulnérables.

Fidèles au message de dignité, de solidarité, de liberté, émis par la Déclaration Universelle de 1948 dont Cassin fut un des principaux rédacteurs, nous entendons garder cet idéal. Nous voulons nous insérer dans le combat contre la catastrophe, tout en prônant la sauvegarde maximale des libertés fondamentales. La résilience est notre devoir. L'espoir nous sert de phare.

Sur un plan pratique, la Fondation n'a eu d'autre choix que de reporter bien des événements majeurs inscrits à son programme : la formation intensive sur le droit des réfugiés, la session annuelle d'enseignement de juillet, plusieurs sessions délocalisées, et d'autres. Nous espérons que nos activités pourront, durant le dernier quadrimestre de cette année, reprendre un cours presque normal. Nous maintiendrons le cap grâce à tous ceux qui nous aident et qu'il faut vivement remercier : les membres de notre conseil d'administration, notre personnel, et à sa tête le Directeur et la Directrice adjointe, l'Association des Amis de la Fondation, nos mécènes et aussi ceux et celles qui ont bénéficié de nos actions ou les ont animées et qui restent des soutiens et des relais. Gardons l'espoir !

Jean-Paul Costa,

Président de la Fondation René Cassin-IIHD,

Ancien Président de la Cour européenne des droits de l'Homme